

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

1 Identification**- Identificateur de produit****- Nom du produit:** Vibra-TITE® Retaining Compound**- Synonyms:** 542 High Strength - Large Gap Retaining Compound**- Code du produit:** VT542**- Emploi de la substance / de la préparation**

Adhésif d'assemblage

Matières pré-tannantes

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA

Telephone: +1-248-288-0000

Email: info@ndindustries.com

Website: www.ndindustries.com

- Service chargé des renseignements: Service de sécurité des produits**- Numéro d'appel d'urgence:**

États-Unis : 1-800-424-9300

International : + 1-703-527-3887

2 Identification des dangers**- Classification de la substance ou du mélange**

GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS05 Corrosion

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS05 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol

acide acrylique

cumène

Diacrylate

2'-phénylacétohydrazide

- Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 1)

- Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P280	Porter des gants de protection.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

* 3 Composition/information sur les ingrédients

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 27813-02-1	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317	10 – 30%p/p
	Acrylic polymer Poussières combustibles - catégorie 1	10 – 30%p/p
CAS: 7779-31-9	Méthacrylate onomer Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319	7 – 13%p/p
CAS: 42594-17-2	Diacrylate Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317	7 – 13%p/p
CAS: 72869-86-4	7,7,9(or7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecane-1,16-diyl bisméthacrylate Liquides inflammables - catégorie 4, H227	3 – 7%p/p
CAS: 79-10-7	acide acrylique Liquides inflammables - catégorie 3, H226; Corrosion cutanée - catégorie 1A, H314; Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318; Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 4, H312; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332	1 – 5%p/p
CAS: 80-15-9	hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle Matières autoréactives - type F, H242; Peroxydes organiques - type E, H242; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 3, H331; Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2, H373; Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Corrosion cutanée - catégorie 1B, H314; Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318; Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 4, H312; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	0,1 – 1%p/p
CAS: 79-41-4	acide méthacrylique Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 3, H311; Corrosion cutanée - catégorie 1A, H314; Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318; Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	0,1 – 1%p/p
CAS: 114-83-0	2'-phénylacétohydrazide Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335	0,1 – 1%p/p
CAS: 98-82-8	cumène Liquides inflammables - catégorie 3, H226; Cancérogénicité - catégorie 2, H351; Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335	0,1 – 1%p/p

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers soins

- Description des premiers secours

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 2)

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

* 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

* 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

* 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Les constituants suivants sont les seuls constituants du produit qui ont une PEL, TLV ou autre limite d'exposition recommandée.

CAS: 79-10-7 acide acrylique

EL (Canada)	TWA: 2 ppm Skin; R
EV (Canada)	TWA: 2 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 6 mg/m ³ , 2 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	TWA: 2 ppm Skin, A3

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 3)

CAS: 80-15-9 hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	
WEEL (U.S.A.)	TWA: 6 mg/m ³ , 1 ppm Skin
CAS: 79-41-4 acide méthacrylique	
EL (Canada)	TWA: 20 ppm
EV (Canada)	TWA: 70 mg/m ³ , 20 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 70 mg/m ³ , 20 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	TWA: 20 ppm
CAS: 98-82-8 cumène	
EL (Canada)	STEL: 75 ppm TWA: 25 ppm IARC 2B
EV (Canada)	TWA: 245 mg/m ³ , 50 ppm peau
PEL (U.S.A.)	TWA: 245 mg/m ³ , 50 ppm Skin
REL (U.S.A.)	TWA: 245 mg/m ³ , 50 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	TWA: 5 ppm A3

- **Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.

- Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

- **Forme:**

Liquide

- **Couleur:**

Vert

- **Odeur:**

Caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **valeur du pH:**

Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 4)

- Changement d'état	
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 209 °C
- Point d'éclair	95 °C
- Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	Non déterminé.
- Supérieure:	Non déterminé.
- Pression de vapeur à 20 °C:	≤ 0,1 hPa
- Densité à 20 °C:	~ 1,109 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non déterminé.
- Taux d'évaporation:	Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique à 20 °C:	2.000 mPas
- Cinématique:	Non déterminé.
- Teneur en solvants:	
- Solvants organiques:	0,7 %
- Eau:	1,0 %
- VOC (CE)	0,70 %
- Teneur en substances solides:	1,7 %
- Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	5.154 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.288 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	225 mg/l

CAS: 79-10-7 acide acrylique

Oral	LD50	250 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	280 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)

CAS: 80-15-9 hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle

Oral	LD50	382 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	500 mg/kg (rat)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 5)

Inhalatoire	LC50/4 h	220 mg/l (rat)
CAS: 79-41-4 acide méthacrylique		
Oral	LD50	1.332 mg/kg (souris)
Dermique	LD50	500 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)
CAS: 114-83-0 2'-phénylacétohydrazide		
Oral	LD50	270 mg/kg (souris)
CAS: 98-82-8 cumène		
Oral	LD50	1.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.300 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	24,7 mg/l (souris)

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet fortement corrosif.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

- Catégories cancérogènes**- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

CAS: 79-10-7	acide acrylique	3
CAS: 98-82-8	cumène	2B
CAS: 91-20-3	naphtalène	2B
CAS: 1330-20-7	xylène	3
CAS: 100-41-4	éthylbenzène	2B

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

CAS: 98-82-8	cumène	R
CAS: 130-15-4	1,4-naphtoquinone	R
CAS: 91-20-3	naphtalène	R

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancérogénicité – catégorie 2

12 Données écologiques**- Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

- Effets écotoxiques:

- **Remarque:** Nocif pour les poissons.

- Autres indications écologiques:**- Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination**- Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 6)

- Emballages non nettoyés:**- Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.***14 Informations relatives au transport**

- Numéro ONU - DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
- Désignation officielle de transport de l'ONU - DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
- Classe(s) de danger pour le transport - DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA - Classe	néant
- Groupe d'emballage - DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
- Dangers pour l'environnement: - Marine Pollutant:	Non
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations sur la réglementation*- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)	
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	ACTIVE
Acrylic polymer	ACTIVE
Methacrylate onomer	ACTIVE
Diacrylate	ACTIVE
7,7,9(or7,9,9)-trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecane-1,16-diyl bismethacrylate	ACTIVE
acide acrylique	ACTIVE
eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	ACTIVE
Amorphous Silica	ACTIVE
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	ACTIVE
acide méthacrylique	ACTIVE
Saccharin	ACTIVE
propane-1,2-diol	ACTIVE
2-(2-methylprop-2-enoyloxy)ethyl 2-methylprop-2-enoate	ACTIVE
2'-phénylacétohydrazide	ACTIVE
cumène	ACTIVE
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)	ACTIVE
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium	ACTIVE
distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	ACTIVE
Colorant	ACTIVE
acétophénone	ACTIVE
2-phénylpropane-2-ol	ACTIVE
Solvent Yellow 126	ACTIVE
N-isopropylhydroxylamine	ACTIVE
1-hydroxyethane-1,1-diylbis(phosphonic acid)	ACTIVE
solvant napha aromatique lourd (pétrole)	ACTIVE
1,4-naphtoquinone	ACTIVE
naphtalène	ACTIVE
acétone-oxime	ACTIVE
acide phosphonique	ACTIVE
xylène	ACTIVE

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 7)

- Liste canadienne des substances**- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

CAS: 27813-02-1	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol
	Acrylic polymer
CAS: 42594-17-2	Diacrylate
CAS: 79-10-7	acide acrylique
CAS: 7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté
CAS: 67762-90-7	Amorphous Silica
CAS: 80-15-9	hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle
CAS: 79-41-4	acide méthacrylique
CAS: 128-44-9	Saccharin
CAS: 57-55-6	propane-1,2-diol
CAS: 25852-47-5	2-(2-méthylprop-2-énoxy)éthyl 2-méthylprop-2-énoate
CAS: 114-83-0	2'-phénylacétohydrazide
CAS: 98-82-8	cumène
CAS: 7128-64-5	2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)
CAS: 64-02-8	éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium
CAS: 64742-53-6	distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités
CAS: 74499-36-8	Colorant
CAS: 98-86-2	acétophénone
CAS: 617-94-7	2-phénylpropane-2-ol
CAS: 5080-22-8	N-isopropylhydroxylamine
CAS: 2809-21-4	1-hydroxyethane-1,1-diylbis(phosphonic acid)
CAS: 64742-94-5	solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)
CAS: 130-15-4	1,4-naphtoquinone
CAS: 91-20-3	naphtalène
CAS: 13598-36-2	acide phosphonique
CAS: 1330-20-7	xylène
CAS: 100-41-4	éthylbenzène

- Liste extérieure des substances (LES) du Canada

CAS: 7779-31-9	Methacrylate onomer
CAS: 72869-86-4	7,7,9(or7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecane-1,16-diyl bismethacrylate
CAS: 127-06-0	acétone-oxime

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

CAS: 79-10-7	acide acrylique
--------------	-----------------

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H227 Liquide combustible.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 36

Révision: 01/23/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Retaining Compound

(suite de la page 8)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Service établissant la fiche technique:** ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affaires
- **Contact:** Safety, Health and Environmental Affaires
- **Système de classification:**

- **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	3	Santé = *3
FIRE	1	Inflammabilité = 1
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

- **NFPA données (gamme 0-4)**

3	1	0	Santé = 3
			Inflammabilité = 1
			Réactivité = 0

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/29/2024

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

- **Clause de non-responsabilité**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, © Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.